

Compte-rendu du conseil d'école du 29 mars 2018
--

Présents : M. Bougeard, adjoint au maire - Mme Guido, directrice - Mmes Desvaux, Frétey, Poirier et Verrier, Mrs. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mmes Bouvrais, Colombo, Grison, Mrs Lemoine et Valenziani, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM
Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mmes Hamel, Sparfel, Truffaut, représentants des parents d'élèves .

Ordre du jour :

- Effectifs.
- Mise en place d'un baromètre scolaire
- Projets des classes.
- Demandes de travaux, matériel et d'investissements.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.
- Questions diverses

1- Effectifs actuels

Les effectifs sont actuellement de 142 élèves, répartis en 6 classes. 23 TPS/PS/MS (M. Matis), 25 PS/GS (Mme Desvaux), 24 CP/CE1 (Mme Fretey), 21 CE1/CE2 (M. Bonnaire), 24 CE2/CM1 (Mme Verrier), 25 CM1/CM2 (Mmes Poirier et Guido). La classe de M. Matis a accueilli 6 TPS et 1 septième TPS arrivera à la rentrée de mai.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2018 a été faite. La directrice a annoncé 141 élèves au mois de novembre. Depuis, il y a eu de nombreux déménagements. La prévision pour la rentrée en cette fin de mois de mars est de 128 élèves. Toutes les inscriptions n'ont pas été faites. Ce chiffre peut remonter.

2- Baromètre scolaire à l'initiative des parents élus.

Le baromètre tel qu'il a été pensé par les parents est présenté au conseil d'école. Les parents élus expliquent qu'ils souhaitent mettre en place un « Baromètre de l'école » afin de disposer d'une meilleure connaissance des avis des parents sur le fonctionnement général de l'école. L'objectif de ce baromètre n'est pas de faire remonter les questions concernant une classe ou un enseignant (il faut pour cela prendre rendez-vous avec l'enseignant concerné, ou si besoin avec la directrice), mais bien de dégager une impression générale, de faire émerger la discussion. L'idée est de faire participer les parents à la vie de l'école.

Une discussion s'en suit pour que chacun puisse donner son avis.

Les parents élus proposent de sonder d'abord les familles pour savoir quels sujets aborder afin d'affiner le document de travail sous une forme plus précise.

3- Projets de classe(s)

Les projets pédagogiques s'appuient sur le projet d'école (2016-2020).

Projet "Donner un logo à l'école" (parcours citoyen), chorale de l'élémentaire et inauguration

Mme Binet, maman de Melvin et Axel, infographiste, est intervenue dans les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 pour expliquer les étapes de fabrication d'un logo. Les élèves ont ensuite travaillé sur le logo de l'école. Celui-ci a fait l'objet d'un vote interne à l'école.

A l'issue de celui-ci, le logo préféré a été mis sous format informatique par Mme Binet. Nous la remercions chaleureusement pour tout son travail.

Enfin, trois déclinaisons de couleur du même logo ont été présentées lundi 26 mars lors du conseil municipal auquel les élèves de CM avaient été invités. Les élèves et les parents ont répondu présents à ce rendez-vous et la salle du conseil municipal était comble. La mairie offrira à l'école une plaque avec le nouveau logo de l'école. Une inauguration aura lieu le 1^{er} juin 2018 où vous aurez l'occasion d'assister à la première représentation de la chorale de l'élémentaire qui chantera des chansons sur le thème des loups ainsi que la chanson qui a été créée lors du premier trimestre.

Spectacle Bruno (Parcours éducation artistique et culturelle)

Les élèves de la MS, GS et les CP/CE1 ont assisté à une animation scientifique sur les saisons le 2 février qui leur a beaucoup plu.

Défilé du carnaval pour les maternelles, le vendredi 23/02

Visite de la boulangerie pour les PS-GS le 16/02

Projet autour de la fabrication du pain et de l'histoire de la petite poule rousse. Visite de la boutique et du fournil. Les enfants ont vu la mise au four et ont pu repartir avec leur petit pain.

Les CP-CE1 s'y rendront le 25 mai.

Piscine

Le projet est reconduit. Les CP/CE1 de Mme Frétey et les CE1/CE2 de M. Bonnaire vont à la piscine du 12 mars au 18 juin le lundi après-midi. **Le bonnet de bain est maintenant obligatoire.**

Parlement des enfants pour les CM1/CM2 (Parcours citoyen et numérique)

La classe a participé à l'édition 2018 du parlement des enfants. Il s'agissait pour les élèves d'élaborer un projet de loi autour du thème de la biodiversité. Les élèves ont élaboré un projet de loi visant à limiter les déchets liés aux fournitures scolaires à usage unique dans les établissements scolaires en rendant obligatoire un quota d'achat de matériaux scolaires rechargeables et/ou recyclables par les collectivités.

M. François ANDRE, député de la circonscription, est venu rendre visite à la classe le vendredi 9 février. Ce temps d'échange a été un temps fort pour les élèves.

Sport-santé-handicap CE1/CE2, jeudi 12 avril

L'après-midi à Montauban autour de la nutrition et de jeux sportifs autour du handicap s'est très bien passée. La classe a apporté beaucoup de bouchons. Les élèves ont eu une gourde pour leur participation.

Les projets de classes à venir

Préparation de la journée citoyenne du 26 mai

La classe de CE1-CE2 (M. Bonnaire) va travailler à l'élaboration de légende de cartes postales représentant Médréac au début du 20ème siècle. Ils visiteront Médréac avec M. Pollet qui va parler de Médréac avant 1920. La classe devra légender quelques cartes postales.

Sortie Maison de La Rance et Dinan pour les CE1/CE2 de M. Bonnaire et les CE2 de Mme Verrier les 15 et 17 mai. Pendant le séjour des CM, M. Bonnaire prendra en charge les CE2 de Mme Verrier. Ils sortiront à Dinan et iront visiter la Maison de La Rance.

Au programme : Le mardi, visite de la Maison de la Rance et balade au bord de la Rance puis atelier sur les maisons à pans de bois animé par un animateur de la ville de Dinan. Le jeudi, sortie en forêt de Cotquen animée aussi par la maison de la Rance.

Animation à la médiathèque sur le thème des orgues pour les CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 le 20 avril

Jersey : Voyage des CM1 et CM2 du 15 au 17 mai 2018

Visite de la caserne des Pompiers pour les PS-GS au mois de mai.

Animation à la médiathèque avec une conteuse pour les CE1/CE2, CE2/CM1 et les CM1/CM2 le 1^{er} juin

Sortie aux Champs Libres pour les CP/CE1 le 19 juin

Journée à la ferme de Kémo pour les maternelles le 4 juin

Inscriptions restaurant scolaire

Nous rappelons aux parents qu'ils doivent désinscrire leur enfant lorsqu'il y a une sortie prévue à la journée au moins une semaine à l'avance.

4- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

Informatique : Les devis ont été signés pour 10 ordinateurs (2 en 1 : tablette et ordinateur portable) un 1 ordinateur portable enseignant. Le Vidéoprojecteur Interactif est lui aussi en commande.

Inscriptions en maternelle : Les enfants de Médréac ne peuvent être inscrits qu'à deux ans et demi révolus. L'équipe enseignante demande à ce que ceci soit réétudié et demande une souplesse pour pouvoir inscrire les enfants qui atteindraient leurs deux ans et demi le mois de leur rentrée à l'école par exemple.

Nous reparlons des inscriptions pour les enfants hors commune dont les parents souhaitent une instruction publique. La directrice ne peut les inscrire avant les trois ans révolus sauf accord avec la commune d'origine. Ceci est dû aux subventions que les autres communes doivent verser. Celles-ci ne les versent, logiquement, qu'à partir des trois ans de l'enfant. La directrice précise qu'il y a eu un accord entre une commune et celle de Médréac cette année pour permettre à un enfant de faire sa rentrée en PS avant ses trois ans révolus. Ce cas s'était aussi posé il y a trois ans et un accord avait été conclu.

La mairie prend note des interrogations du conseil et transmettra.

8- Questions des parents élus pour la municipalité

Serait-il possible d'ouvrir la garderie plus tôt et de fermer plus tard ?

Réponse de la mairie : La mairie va étudier la question.

Peut-on faire se laver les mains aux enfants avant de passer à table ?

Réponse de la mairie : Les enfants ont la possibilité de le faire à l'entrée du réfectoire. Les parents peuvent le rappeler à leurs enfants.

Pour les enfants qui oublient ponctuellement leur goûter, est-il possible d'utiliser le reste du pain de la cantine ?

Réponse de la mairie : Ce ne sera pas possible, la personne qui s'occupe de la garderie ne peut pas se rendre à la cantine récupérer le pain si besoin. Lorsque cela arrive (c'est rare), les responsables de la garderie voient avec d'autres enfants si il est possible de partager.

Rappel : Pour les maternelles, la boîte à goûter doit être déposée dans la grande boîte rouge à l'entrée des classes.

Communication avec les parents élus : conseil.ecolemedreac@laposte.net. Un trombinoscope des élus est disponible sur le site internet de l'école.

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guidodo

Le secrétaire de séance François Matis